

# EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre 2023 à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



## N° 10

**Etaient présents** : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés** : Mme Stéphanie PERRIER à partir de 18h40 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Yvon DELCHET par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE.

**Etait absent** : M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

### **Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024 pour financer le Programme Ecoles Numériques 2024**

Monsieur le Maire expose :

Depuis 2009, la Ville de Tulle, en partenariat avec l'inspection académique, s'est engagée dans l'équipement de toutes ses écoles en classes numériques.

Toutes les classes sont, à ce jour, équipées en Tableaux Blancs Interactifs ou Vidéoprojecteurs interactifs.

Il convient depuis 2014 de renouveler chaque année le matériel de celles équipées en Tableaux blancs interactifs. Les Tableaux blancs Interactifs sont remplacés par des Vidéoprojecteurs interactifs.

Cette année, la collectivité a la volonté de renouveler le matériel. Aussi, les PC portables « direction » et ceux utilisés dans les classes avec un vidéoprojecteur interactif seront remplacés.

Le montant des dépenses afférentes au projet « Programme Ecoles numérique 2024 » s'élève à 7 159,50 € HT soit 8 591,40 € TTC.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif au Programme Ecoles Numériques 2024 dont le montant s'élève à 7 159,50 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 pour financer ce projet.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 18 DEC. 2023  
Date et ref de l'accusé de réception : 18 DEC. 2023

D10-12122023



# Programme Ecoles Numériques 2024

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : **18 DEC. 2023**  
Date et Réf. de l'accusé de réception : **18 DEC. 2023**

*No - 12122023*

Vu,  
Le Maire,  
  
Bernard COMBES

## **Programme Ecoles numériques 2024**

Depuis 2009, la Ville de Tulle, en partenariat avec l'inspection académique, s'est engagée dans l'équipement de toutes ses écoles en classes numériques.

Toutes les classes sont, à ce jour, équipées en Tableaux Blancs Interactifs ou Vidéoprojecteurs interactifs.

Il convient depuis 2014 de renouveler chaque année le matériel de celles équipées en Tableaux blancs interactifs. Les Tableaux blancs Interactifs sont remplacés par des Vidéoprojecteurs interactifs.

Cette année, nous avons la volonté de renouveler le matériel, ainsi, les PC portables « direction » et les PC portables utilisés dans les classes avec un vidéoprojecteur interactif seront remplacés.

Le montant des dépenses afférentes au projet « Programme Ecoles numérique 2024 » s'élève à 8 591.40 € TTC, soit. 7 159.50 € HT.



A Tulle, le 18 DEC. 2023

## Programme Ecoles numériques 2024

### Plan de financement

Financement		%
Etat : DETR	3 579.75 €	50.00%
Part Ville	3 579.75 €	50.00%
Total HT	7 159.50 €	100.00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.



A Tulle, le 18 DEC. 2023



## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les écoles concernées par la mise en œuvre du programme écoles numériques 2024 pour lequel la Ville sollicite une subvention au titre de la DETR, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le **18 DEC. 2023**

## **ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que l'opération afférente au programme écoles numériques 2024 pour laquelle je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR, n'a reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des dépenses avant l'obtention de l'accusé de réception du dossier de demande de subvention.

Le Maire,  
Bernard COMBES





A Tulle, le 18 DEC. 2023

**Demande de subvention DETR 2024**

**Echéancier**

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Programme Ecoles numériques 2024	8 591.40 €	7 159.50 €	3 579.75 €	50%	Mars -Avril 2024

Le Maire,

Bernard COMBES.



# Programme Ecoles Numériques 2024

Acte de candidature à retourner (au plus tard le 7 février 2024)

à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

## ACTEURS

### Identification de l'école

Nom :	Auzelou, Clément Chausson, Croix de Bar, Joliot Curie, Turgot, Virevialle
N° RNE :	0190691Y / 0190760Y / 0190542L / 0190839J / 0190510T / 0190527V / 0190535D
Type :	Maternelle ; Primaire ; Elementaire
Directeur/trice :	(NOM Prénom)
Adresse postale :	
Téléphone :	
Nombre de classes :	
RPI :	(noms des écoles associées s'il y a lieu)

### Identification de la commune et/ou collectivités intercommunales

Maire :	COMBES Bernard
Adresse postale :	10, rue Félix Vidalin BP 215 19012 TULLE CEDEX
Téléphone / Fax :	0555217309
Adresse électronique :	magali.vergnes@ville-tulle.fr
Organisation en structure intercommunale :	(Si oui, indiquer le type de structure et son nom)
Organisation des communes :	(Concernant la scolarité des élèves)

### Responsables suivi de la candidature

IEN TICE :	SAUVEZIE Eric : eric.sauvezie@ac-limoges.fr
Conseiller pédagogique :	CLOS Stéphane : stephane.clos@ac-limoges.fr

## MATERIEL

◦ fournisseur : Bureau Fonctionnel

### TBI/VPI/Ecran interactif

◦ nombre de TBI/VPI/ETI :	
◦ marque :	(Prométhéan ; Smart ...)
◦ type d'accès à Internet prévu :	(Filaire ; Wifi ; CPL.....)
◦ emplacement prévu :	(Classe (préciser le niveau) ; Salle commune....)
◦ type d'ordinateur dédié :	(Portable ; Fixe.....)

### Renouvellement partiel

◦ Année de dotation du TBI concerné :	(2009 à 2019)
◦ matériel renouvelé :	ordinateur portable
◦ matériel choisi :	ordinateur portable

### Tablettes tactiles

◦ nombre de tablettes :	
◦ marque :	
◦ modèle :	
◦ système d'exploitation :	

### Matériel de direction :

◦ matériel :	(Prévoir une configuration suffisante, dont la réalisation de vidéoconférences)
--------------	---------------------------------------------------------------------------------

### Matériel supplémentaire (non subventionné)

◦ matériel optionnel prévu :	(Boîtiers de vote, clé usb....)
------------------------------	---------------------------------

## FINANCEMENT

Coût du projet soumis à subvention HT :	7 159.50 €
Coût du projet soumis à subvention TTC :	8 591.40 €
Montant de la subvention : ( 50% du coût HT, dans la limite des plafonds )	

Communes moins de 2000 hab. : plafond subventionnable de 4000€ HT pour TBI/VPI/Ecran Tactile interactif (et complément tablettes), 5000€ HT pour tablettes ou PC portables, 1500€ HT pour un renouvellement partiel (portable, vidéoprojecteur...), 800€ matériel direction

Communes de plus de 2000 hab : plafond subventionnable 12000 HT, 1600€ HT matériel de direction

## CAHIER DES CHARGES

La commune porteuse du projet s'engage à respecter le cahier des charges.

Elle s'assure notamment de la conformité des points suivants:

Chaque poste acheté sera protégé (antivirus à jour).

Chaque accès à Internet sera filtré (paramétrage proxy académique).

Chaque poste pourra imprimer (configuration accès imprimante réseau).

Chaque poste aura une solution bureautique prête à fonctionner (pas de version d'essai).

Qu'un ordinateur sera dédié au TBI (hors classe mobile), VPI, ETI

Les enseignants de l'école s'engagent à :

Communiquer sur leurs usages pédagogiques avec les TICE à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la CORREZE pour permettre à la mission TICE de répertorier ces activités à des fins de modélisation et de mutualisation des pratiques dans le département.

Suivre la formation dispensée par Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la CORREZE selon les modalités qui seront définies par le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale - DSDEN.

## SIGNATURES

Pour l'équipe enseignante :

(NOM Prénom)

Signature :

Pour la Mairie :

**COMBES Bernard**

Signature :



HOTEL DE VILLE Service Informatique  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> 20230880
<b>Date : 13/11/2023</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCL00071	13/12/2023	CHEQUE A 30 JOURS E
<b>N° de TVA Intracom : FR80211927207</b>		

Tél/Fax : 05.55.21.73.47 / 05 55 21 73 62  
Tél. portable : 06.72.35.94.75  
Email : Olivier.DECOURTEIX@tulleagglo.fr

Commercial : DEMAILLY PASCAL

Contact : OLIVIER DECOURTEIX

Référence :

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	% Rem
LENV15G4I58256	<b>Lenovo V15 G4</b> - Intel Core i5 - 13420H / jusqu'à 4.6 GHz - Win 11 Pro - UHD Graphics - 8 Go RAM - 256 Go SSD NVMe - 15.6" TN 1920 x 1080 (Full HD) - Wi-Fi 5 - noir business - clavier : Français 	10	696,00	6960,00	
TS8XDVDSK	Transcend 8X DVDS-K Lecteur de disque DVD±RW (±R DL)/DVD-RAM 8x/8x/5x USB 2.0 externe noir	5,00	39,90	199,50	

HOTEL DE VILLE Service Informatique  
10 RUE FELIX VIDALIN  
19012 TULLE CEDEX

<b>Devis</b>		<b>Numéro</b> 20230880
<b>Date : 13/11/2023</b>		
<b>Code client</b>	<b>Date de validité</b>	<b>Mode de règlement</b>
CCL00071	13/12/2023	CHEQUE A 30 JOURS E
<b>N° de TVA Intracom : FR80211927207</b>		

Tél/Fax : 05.55.21.73.47 / 05 55 21 73 62  
Tél. portable : 06.72.35.94.75  
Email : [Olivier.DECOURTEIX@tulleagglo.fr](mailto:Olivier.DECOURTEIX@tulleagglo.fr)

Commercial : DEMAILLY PASCAL

Contact : OLIVIER DECOURTEIX

Référence :

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	% Rem
					

Dans le cas de devis de réparation : Coût en cas de devis refusé : 30,50 € ou destruction. Sans réponse de votre part à compter de ce jour et dans un délai de 1 mois, il vous sera facturé un forfait de 30,50 € HT pour ce devis. Toute machine entrée en atelier demandant un diagnostic donnera lieu à une facturation d'un minimum de 30,50 € HT. En cas d'achat de matériel neuf en remplacement, un avoir sera effectué.

**Signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord**

Total HT	7 159,50
Remise 0,00%	0,00
Total HT remisé	7 159,50
Port HT	0,00
Total HT Net	7 159,50
Total TVA	1 431,90
Total TTC	8 591,40
Net à payer	8 591,40 €